

# Les Canadiens français et les syndicats internationaux

## Le cas de la direction du Conseil des métiers et du travail de Montréal (1938-1958)

Bernard Dionne

Volume 43, numéro 1, été 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dionne, B. (1989). Les Canadiens français et les syndicats internationaux : le cas de la direction du Conseil des métiers et du travail de Montréal (1938-1958). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(1), 31–61.  
<https://doi.org/10.7202/304765ar>

Résumé de l'article

Cet article brosse le portrait de l'élite des dirigeants des syndicats internationaux à Montréal, pour la période 1938 à 1958. Sur la base d'une description des structures, des effectifs et de la composition du Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM), l'auteur analyse la direction du CMTM et des syndicats internationaux locaux, du point de vue de leur composition ethnique et du type de syndicat que ces dirigeants représentent. Il en vient à la conclusion que le CMTM, le plus grand organisme syndical sur la scène municipale canadienne, était dominé par une élite de chefs ouvriers francophones, même si la plupart des groupes ethniques montréalais étaient représentés à tous ses paliers organisationnels.

**LES CANADIENS FRANÇAIS ET LES SYNDICATS  
INTERNATIONAUX.  
LE CAS DE LA DIRECTION  
DU CONSEIL DES MÉTIERS ET DU TRAVAIL DE  
MONTRÉAL (1938-1958)<sup>1</sup>**

BERNARD DIONNE  
*Collège Lionel-Groulx*

**RÉSUMÉ**

Cet article brosse le portrait de l'élite des dirigeants des syndicats internationaux à Montréal, pour la période 1938 à 1958. Sur la base d'une description des structures, des effectifs et de la composition du Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM), l'auteur analyse la direction du CMTM et des syndicats internationaux locaux, du point de vue de leur composition ethnique et du type de syndicat que ces dirigeants représentent. Il en vient à la conclusion que le CMTM, le plus grand organisme syndical sur la scène municipale canadienne, était dominé par une élite de chefs ouvriers francophones, même si la plupart des groupes ethniques montréalais étaient représentés à tous ses paliers organisationnels.

**ABSTRACT**

*This article provides a portrait of the Montréal Labour leaders of the international unions from 1938 to 1958. On the basis of a thorough description of the structures, the membership and the composition of the Montreal Trades and Labor Council (MTLC), the author analyses the leadership of the MTLC and of the international unions, from the point of view of their ethnic composition and the types of unions that are controlled by those leaders. He concludes that the MTLC, the largest union body organized on a municipal basis in Canada, was dominated by a francophone elite of labor leaders, even if most ethnic groups in Montréal were represented at all levels of its organization.*

Le mode de gouvernement des syndicats a fait l'objet de nombreuses recherches, en particulier dans la tradition historiographique anglo-saxonne des années quarante et cinquante, friande des comparaisons entre la démocratie libérale à l'oeuvre sur le plan politique et le

---

<sup>1</sup> Les données de cet article sont tirées de Bernard Dionne, *Les «unions internationales» et le Conseil des métiers et du travail de Montréal, de 1938 à 1958* (Montréal, Thèse de Ph.D. (histoire), Université du Québec à Montréal, 1988), 834 p., sous la direction de Paul-André Linteau; Céline Saint-Pierre, Robert Comeau et Albert Desbiens faisaient également partie du comité de direction. L'auteur tient à remercier Paul-André Linteau, qui a bien voulu lire et commenter une première version de cet article.

mode de gouvernement des organisations syndicales. Ces études portent en général sur des syndicats ou des fédérations de syndicats; peu d'entre elles cherchent à saisir le type de fonctionnement propre aux conseils du travail oeuvrant sur une scène municipale. La présente étude veut contribuer à combler, au moins en partie, cette lacune. Elle se penche sur le cas du Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM), créé en 1886 et qui était le plus important conseil affilié au Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC). L'étude porte sur la période 1938-1958, car l'année 1938 marque la fondation de la Fédération provinciale du travail du Québec, qui confine le CMTM à la scène municipale jusqu'à sa fusion, en 1958, avec le Conseil du travail de Montréal (CTM), affilié au Congrès canadien du travail (CCT).

Montréal présente évidemment une caractéristique particulière: la composition multiethnique de sa population et le poids majoritaire des francophones. Un examen de la participation des ouvriers canadiens-français à la vie syndicale au Conseil des métiers et du travail de Montréal peut remettre en question beaucoup d'idées reçues sur la place des francophones dans les syndicats internationaux. Cette question est au coeur de la problématique d'une classe ouvrière multiethnique montréalaise dont nous postulons l'existence. Elle est d'une importance capitale pour déterminer le poids de la culture ouvrière francophone au sein de cette dernière. Loin de nous en tenir au portrait d'une classe ouvrière francophone soumise, sur-exploitée et absente des combats sociaux, que l'on a pu dessiner pour mieux montrer les travers de la «grande noirceur duplessiste», nous croyons avoir affaire à une classe ouvrière qui, comme toutes celles du monde industrialisé, produit ses chefs, contrôle ses organisations et défend ses revendications particulières.

Par ailleurs, nous allons chercher à circonscrire l'existence d'une élite des syndicats internationaux locaux à Montréal. En effet, le CMTM n'est pas une organisation structurellement autonome, en ce qu'il dépend des syndicats internationaux eux-mêmes. Confiner notre analyse à la seule direction du CMTM serait alors se couper de toute une partie de la réalité, constituée par l'existence de centaines de dirigeants des syndicats internationaux locaux à Montréal, qui n'ont pas nécessairement occupé un poste de direction au CMTM, mais qui n'en ont pas moins joué un rôle déterminant dans la direction ou l'orientation des syndicats et du Conseil.

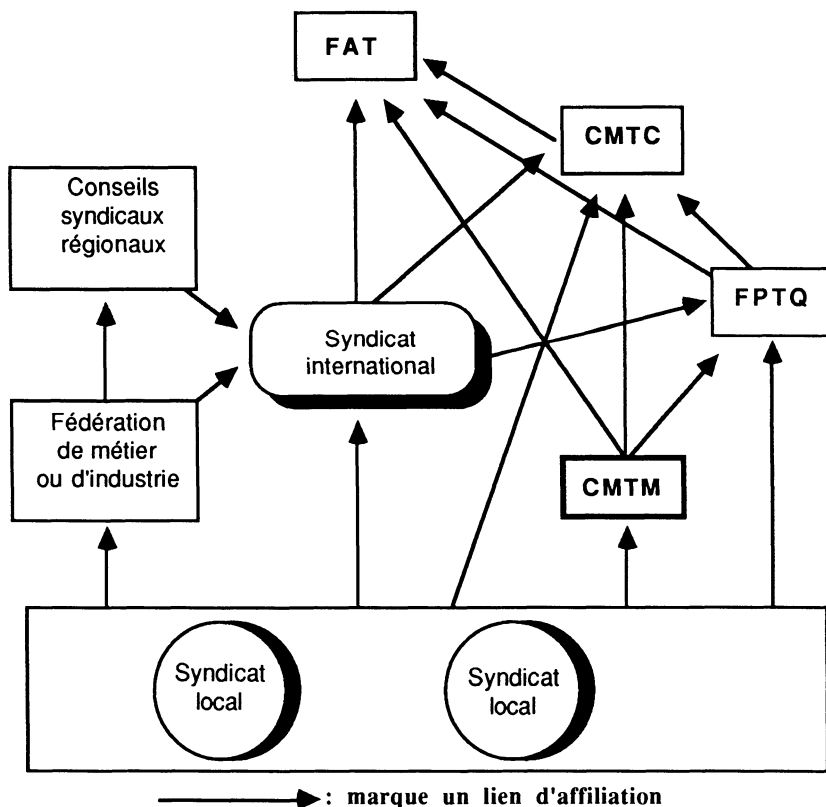
C'est pourquoi nous commencerons par analyser les structures du CMTM, qu'il nous faut situer par rapport aux structures des syndicats internationaux en Amérique du Nord. Par la suite, et puisque les structures n'existent pas sans les hommes et les femmes qui les inventent et leur donnent un sens, nous nous intéresserons aux dirigeants du Conseil et des syndicats internationaux à Montréal. Nous chercherons à savoir dans quelle mesure les Canadiens français, les Canadiens anglais et les membres des autres groupes ethniques y ont occupé des postes de direc-

tion. La répartition sexuelle des dirigeants sera examinée, de même que leur provenance syndicale, c'est-à-dire le type de syndicat dont ils proviennent, qu'il s'agisse d'un syndicat de métier, industriel ou semi-industriel.

**A - LES STRUCTURES DU CMTM**

Le 12 janvier 1886, les syndicats de métier affiliés à la FAT et les assemblées locales des Chevaliers du travail créent le Conseil central des métiers et du travail de Montréal (CCMTM)<sup>2</sup>. Fortement divisé entre ces deux courants, le Conseil éclate en 1897, alors que les syndicats de métier mettent sur pied le Conseil fédéré des métiers et du

**FIGURE 1**  
Structure du syndicalisme international au Québec  
(Famille FAT-CMTC)



<sup>2</sup> La Presse, 13 janvier 1886.

travail<sup>3</sup> qui prendra le nom de Conseil des métiers et du travail de Montréal le 1er janvier 1903<sup>4</sup>. La Fédération américaine du travail (FAT) a ainsi mis sur pied des conseils locaux dans la plupart des grandes villes du Canada et des États-Unis afin de regrouper les syndicats locaux d'une même municipalité, d'aider à les affilier aux syndicats nationaux et internationaux, d'aider à la formation des syndicats là où ils n'existent pas et de créer des syndicats fédéraux lorsque le nombre d'ouvriers de métier ne permet pas la formation d'un syndicat de métier traditionnel<sup>5</sup>.

Le CMTM est donc partie prenante d'un mouvement complexe et puissant, qui possède des ramifications à travers le pays et dont les postes de commandement sont aux États-Unis. Il doit composer avec la direction de la FAT qui lui a octroyé sa charte; il doit également tenir compte du CMTC, qui possède un pouvoir certain sur plusieurs de ses affiliés membres de syndicats nationaux; enfin, le Conseil doit également se démarquer de la FTQ-FPTQ<sup>6</sup> qui lui conteste la prépondérance en matière de représentation des intérêts des syndicats internationaux au Québec. La complexité des rapports entre les différentes instances du mouvement s'accompagne de nombreux conflits entre elles; le mythe d'un mouvement homogène et monolithique ne résiste donc pas à l'examen. Le CMTM, créé en 1886, a cinquante ans d'existence au moment où il devient l'objet de notre étude. Il regroupe les syndicats internationaux locaux de Montréal, de même que les syndicats locaux à charte directe<sup>7</sup> créés par le CMTC au début des années quarante dans la région montréalaise<sup>8</sup>. Il lui arrive même de créer des syndicats locaux, pendant la guerre, et donc d'assumer un rôle d'organisation syndicale sur le terrain. Dans la pratique, toutefois, le rôle du Conseil est double: sur le plan professionnel, il assiste les syndicats lors de conflits de travail,

<sup>3</sup> Sur ce point, voir Jacques Martin, *Les Chevaliers du travail et le syndicalisme international à Montréal* (thèse de M.A. (relations industrielles), Université de Montréal, 1965), 135 p., et Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1979), 50-56.

<sup>4</sup> Sylvie Murray et Élyse Tremblay, *Cent ans de solidarité. Histoire du CTM 1886-1986* (Montréal, VLB éditeur, 1987), 22.

<sup>5</sup> «Constitution of the American Federation of Labor 1945», Art. XI, section 4, xxxvi in *Report of Proceedings of the Sixty-Fourth Annual Convention of the American Federation of Labor* (Washington, Ransdell Inc., 1944).

<sup>6</sup> La Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) prend le nom de Fédération du travail du Québec (FTQ) en 1950.

<sup>7</sup> Ces syndicats locaux peuvent aussi être affiliés à la FPTQ, mais ils ne le sont pas à la FAT.

<sup>8</sup> L'aire de juridiction du CMTM s'étend jusqu'à environ 10 kilomètres à l'extérieur de l'île de Montréal: elle englobe donc les villes de la banlieue immédiate, et même, avant la création du Conseil des métiers et du travail de Valleyfield, une bonne partie de la rive-sud. Ces limites, toutefois, ne sont pas consignées dans un document: nous n'avons pu retrouver la constitution du CMTM. Certains procès-verbaux de réunion font état d'un article ou l'autre de celle-ci, mais le texte intégral semble introuvable. La constitution du nouveau Conseil du travail de Montréal, en 1958, détermine que le territoire relevant de sa juridiction comprend l'île de Montréal et une zone de 10 kilomètres autour de l'île.

dans leurs tâches d'organisation, de promotion de l'étiquette syndicale et, au besoin, il agit comme arbitre dans des conflits de juridiction; sur le plan socio-politique, il véhicule les revendications législatives des syndicats montréalais, il intervient sur les questions d'ordre social telles que le logement, la santé, l'éducation et les affaires sociales en général, et il représente les syndicats au Conseil de ville de Montréal, où trois postes de conseiller de la classe C lui sont attribués de 1940 à 1960<sup>9</sup>.

Pour remplir son rôle, le Conseil s'est donné une structure de fonctionnement souple et relativement efficace. L'assemblée régulière des délégués, dont les réunions sont bi-mensuelles, est souveraine. C'est elle qui décide des orientations du Conseil, de l'appui aux ouvriers en conflit, des campagnes de promotion de l'étiquette syndicale, et ainsi de suite. L'assemblée régulière est un moment important de la vie syndicale: il y a toujours au moins une centaine de délégués qui y assistent, et, parfois, plusieurs centaines de délégués viennent participer à une assemblée d'élections ou recevoir un invité de marque<sup>10</sup>. Des représentants du mouvement ouvrier international, socialistes français et belges, travaillistes britanniques et, bien entendu, représentants de la FAT, du CMTM et des syndicats internationaux, sont fréquemment invités à Montréal. Samuel Gompers, Keir Hardie, le vice-président du Trade-Union Congress britannique et président de la Fédération syndicale mondiale, sir Walter Citrine, Thérèse Casgrain, le député travailliste de Winnipeg A. A. Heaps, Idola Saint-Jean, Percy Bengough, Léon Jouhaux, président de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)<sup>11</sup>, viennent ainsi rencontrer les ouvriers de Montréal dans le cadre d'une réunion régulière ou extraordinaire du Conseil, si bien que les vieux militants se prennent à regretter «le bon vieux temps» où le Conseil était l'incarnation vivante du Travail organisé à Montréal<sup>12</sup>.

Une fois l'an, de préférence en janvier, l'assemblée régulière procède à l'élection de ses dirigeants: un président, un secrétaire-correspondant, un exécutif de neuf membres et dix autres dirigeants de l'organisation. Cinq comités permanents<sup>13</sup> soutiennent les actions des militants dans les domaines suivants: un comité de promotion de l'étiquette syndicale, formé des représentants des syndicats concernés; un comité des créances, qui vérifie la validité des mandats des délégués au Con-

<sup>9</sup> Sur cette question, voir B. Dionne, *Les «unions internationales»*, 389-461.

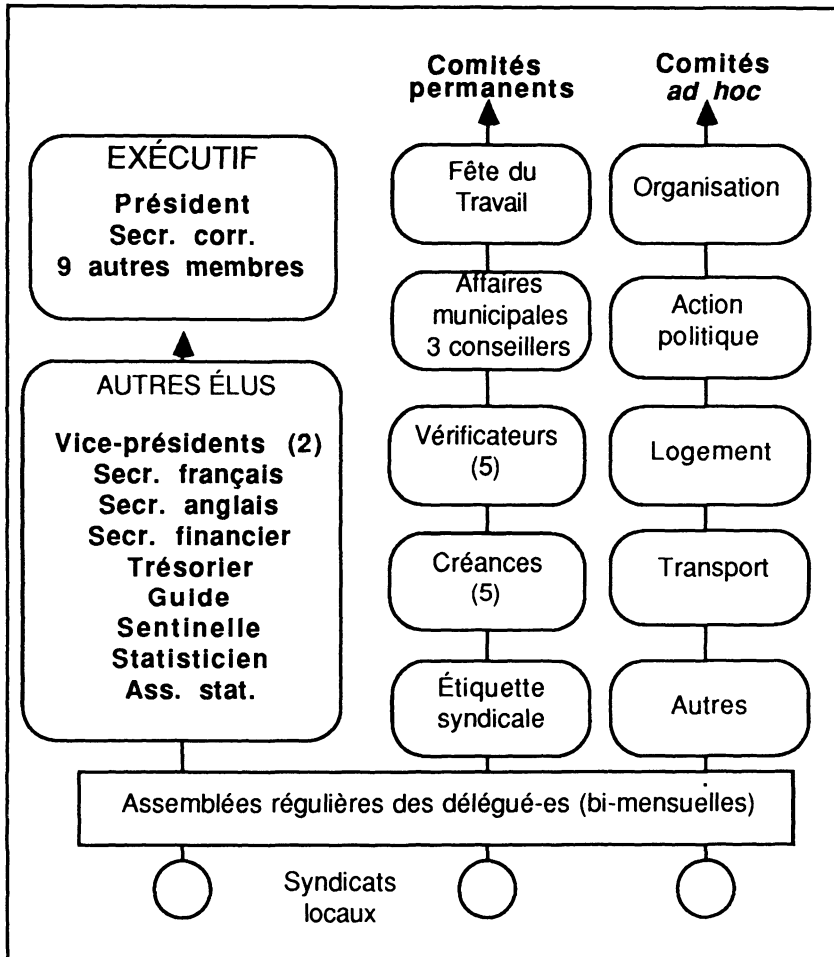
<sup>10</sup> Ainsi, nous avons fait un relevé des présences dans *Le Monde ouvrier*, qui publie les comptes rendus des réunions bi-mensuelles du CMTM: 75 délégués assistent à la réunion statutaire d'élection en janvier 1935, 106 en 1936, 122 en 1937, 150 en 1938, 177 en 1939, 100 en 1941, 280 en 1942, 500 en 1943, ce qui est exceptionnel; par la suite, *Le Monde ouvrier* ne donne plus les chiffres de l'assistance aux réunions, indiquant parfois «plusieurs centaines» comme en janvier 1948. Les procès-verbaux du CMTM ne donnent pas le nombre de délégués assistant aux réunions.

<sup>11</sup> Jouhaux visite le CMTM en octobre 1952, *Le Monde ouvrier*, octobre 1952.

<sup>12</sup> Marcel Leduc, *Entrevue avec Louis Laberge*, 28 août 1985.

<sup>13</sup> Article 8 de la constitution du CMTM; procès-verbal du CMTM, le 17 juin 1954.

FIGURE 2  
Structures du CMTM



seil; un comité des affaires municipales, qui étudie toutes les questions d'ordre purement municipal et qui s'adjoit les trois conseillers de classe «C» attribués au CMTM de 1940 à 1960; un comité de la fête du Travail, qui organise le défilé annuel ou les rassemblements au Forum à l'occasion de la fête de septembre; un comité de vérification, qui scrute les finances du syndicat et des comités. Le Conseil forme également des comités *ad hoc* sur tous les sujets de l'heure: comité d'organisation

en 1942, 1946 et 1952, comité sur le chômage des jeunes en 1948, comité d'action politique au cours des années cinquante, comité de révision de sa constitution, comité sur le logement, le transport, les prix, etc. Le Conseil ne possède pas de comité permanent d'organisation. Il en a mis un sur pied en 1918, dans le but d'«organiser de nouveaux syndicats et de les diriger durant les premiers temps de leur existence»<sup>14</sup> et ce comité est reformé chaque fois que le Conseil participe à des campagnes d'organisation des syndicats internationaux, notamment durant la guerre.

Les délégués procèdent donc à l'élection d'au moins quarante dirigeants et responsables syndicaux à chaque année. Toutefois, le Conseil n'a pas de permanent. Il engage un publiciste à l'occasion, et il nomme des organisateurs, mais ces derniers sont rémunérés par les syndicats locaux. Les syndicats doivent être en règle avec le Conseil afin d'y déléguer des représentants: un syndicat a droit à deux délégués pour cent membres et à un délégué par tranche de cent membres additionnels. À partir de 1940, ces délégués doivent prêter un serment d'allégeance qui stipule qu'ils ne sont membres d'aucune organisation fasciste, communiste ou subversive<sup>15</sup>. Ce sont les caractéristiques des membres de la direction du CMTM que nous allons maintenant analyser.

Les dirigeants du CMTM proviennent des syndicats internationaux. C'est en tant que collectif de dirigeants que nous allons maintenant les découvrir. Nous postulons qu'ils font partie d'une élite, c'est-à-dire de l'ensemble de ceux et celles qui occupent des fonctions de pouvoir dans le mouvement ouvrier, étant entendu que le pouvoir peut être bureaucratique (détention d'une fonction de représentation ou d'organisation par une personne nommée) ou politique (détention d'un pouvoir de décision, de représentation et d'orientation par une personne élue).

Pour cerner cette élite, nous allons procéder ainsi: à partir d'un recensement des dirigeants des syndicats internationaux effectué à l'aide de plusieurs sources, nous allons recourir à quatre catégories d'analyse qui portent sur des fonctions de pouvoir exercées par des dirigeants dans des sphères différentes. Ces quatre catégories sont les suivantes: la détention, pendant quatre ans et plus d'au moins un poste de direction au CMTM, ou, pendant six ans et plus, d'un poste de président, de secrétaire ou d'agent d'affaires dans les syndicats locaux; l'assistance à au moins trois congrès de la Fédération provinciale du travail (FPTQ); l'exercice d'autres fonctions de direction dans le mouvement syndical, à l'American Federation of Labor (Fédération américaine du travail,

---

<sup>14</sup> *Le Monde ouvrier*, 7 septembre 1918, 1.

<sup>15</sup> Procès-verbal du CMTM, 6 juin 1940.



FAT), au CMTC ou à la FPTQ; l'obtention de postes importants dans la fonction publique fédérale, provinciale ou municipale<sup>16</sup>. La combinaison de deux de ces critères assure la présence d'un dirigeant syndical dans ce que nous appelons l'élite des syndicats internationaux à Montréal pour la période 1938-1958.

Nous allons chercher à comprendre comment s'effectue la répartition des postes de pouvoir au sein du CMTM et des syndicats internationaux: le pouvoir est-il concentré entre les mains de quelques-uns ou, au contraire, est-il diffusé entre les mains de plusieurs? Comment se comportent les dirigeants du CMTM: cumulent-ils d'autres postes, représentent-ils leurs syndicats et occupent-ils des postes dans les instances supérieures du mouvement syndical? Connaissant le rôle important des agents d'affaires dans la structure syndicale, nous chercherons à savoir combien d'entre eux occupent des postes de direction à la tête du CMTM. L'ensemble des réponses à ces questions nous permettra de broser un tableau général de l'élite des syndicats internationaux à Montréal pour la période 1937-1957. Mais d'abord, faisons le point sur les effectifs et la composition du CMTM, de même que sur l'implantation des syndicats internationaux dans les divers secteurs économiques de la ville.

#### **B - LES EFFECTIFS ET LA COMPOSITION DU CMTM**

Le caractère dominant du Conseil des métiers et du travail de Montréal ressort avec force de notre enquête. En effet, il rassemble 57,5% des travailleurs syndiqués de Montréal au cours des années 1937 à 1955, tandis que ses rivaux, le Conseil du travail de Montréal (CTM), créé en 1940 et le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CCSNM), créé en 1921, n'en représentent respectivement que 15,4% et 14%; les autres syndicats comptent pour 12,7% et cette dernière catégorie comprend bon nombre de syndiqués membres de syndicats affiliés à la FAT et/ou au CMTC, mais non au CMTM. Près de 6 travailleurs syndiqués sur 10 sont donc membres du CMTM au cours de ces années. Avant la guerre, le Conseil représentait 56% des syndiqués montréalais; il a effectué une percée au début de la guerre, passant à 67% en 1941 et à 62% en 1945. Par la suite, il a subi la concurrence du CTM et surtout celle des syndicats indépendants. Signalons de plus que 15 à 20% des syndicats affiliés à la FAT ou au CMTC jugent bon de ne pas s'affilier au CMTM et que ces derniers comptent plus de 11 500 membres en 1955, soit 8% des travailleurs syndiqués de la métropole. Ainsi, le bloc des syndicats de la famille FAT-CMTC-CMTM représente 60% des syndiqués de Montréal en 1955.

<sup>16</sup> Ce que John Porter appelle les «cognate roles», ou les «rôles apparentés», ou «connexes». Voir *The Vertical Mosaic* (Toronto, University of Toronto Press, 1965), 360.

**TABEAU 1**  
**Estimation des effectifs syndicaux à Montréal, pour chacun des conseils, CMTM, CTM et CCSNM et pour les autres syndicats (1937-1955)**

Année	Montréal		CMTM		CTM		CCSNM		Autres	
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%
1937	65 068	100	36 652	56	11 053	17	12 141	19	5 222	8
1938	68 196	100	37 128	55	12 722	19	13 721	10	4 625	7
1939	64 879	100	37 604	58	10 861	17	11 165	17	5 249	8
1940	67 708	100	38 080	56	9 930	15	13 850	20	5 848	9
1941	70 216	100	47 124	67	9 000	13	8 695	12	5 397	8
1942	92 276	100	57 000	62	14 700	16	13 850	15	6 726	7
1943	114 884	100	67 471	59	12 706	11	14 080	12	20 449	18
1944	104 934	100	61 560	59	13 464	13	15 987	15	13 923	13
1945	101 422	100	64 444	62	15 816	16	16 950	17	5 803	6
1946	117 097	100	67 260	57	16 456	14	17 422	15	15 959	14
1947	112 504	100	60 997	54	15 480	14	17 894	16	18 133	16
1948	116 480	100	70 110	60	20 944	18	11 000	9	14 426	13
1949	138 820	100	74 309	54	22 385	16	16 177	12	25 985	19
1951	138 191	100	74 118	54	21 943	16	18 236	13	23 927	17
1952	142 140	100	79 230	58	23 562	17	18 142	13	21 206	15
1953	164 082	100	86 691	53	26 487	16	17 674	11	32 694	20
1954	164 082	100	83 220	51	24 684	15	25 000	15	31 178	19
1955	158 692	100	82 055	52	23 268	15	18 031	11	35 338	22

Sources: Pour Montréal, le CMTM et la catégorie «Autres», cartes de déclarations d'effectifs par les syndicats locaux, Ottawa, Ministère fédéral du Travail. Pour le CTM et le CCSNM, estimations de l'auteur à partir des cartes de déclarations d'effectifs et des chiffres compilés dans *Organisations de travailleurs au Canada*, 1937-1955.

Par ailleurs, on a toujours considéré que le CMTM regroupait essentiellement des syndicats de métier affiliés aux grands syndicats internationaux: charpentiers-menuisiers, plombiers, peintres, pompiers, etc.<sup>17</sup> D'autres ont constaté l'émergence des syndicats industriels à la FAT<sup>18</sup>. Au Canada, le CMTC a connu la même évolution<sup>19</sup>.

<sup>17</sup> Michel Brossard, *L'idéologie économique de la Fédération des travailleurs du Québec* (thèse de M.A. (relations industrielles), Université de Montréal, 1969), 204; François Cyr et Rémi Roy, *Éléments d'histoire de la FTQ. La FTQ et la question nationale* (Laval, Éditions Albert Saint-Martin, 1981), 31-32.

<sup>18</sup> Jacques Rouillard, *Histoire de la CSN 1921-1981* (Montréal, Boréal/CSN, 1981), 117; Réginald Boisvert, «La grève et le monde ouvrier», P.-E. Trudeau, dir., *La grève de l'amiante* (Montréal, Éditions du Jour, 1970), 368, 2e édition; Bryan Palmer, *Working-Class Experience: the Rise and Reconstruction of Canadian Labour, 1800-1980* (Toronto, Butterworth, 1983), 215-216; Charles Lipton, *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec, 1827-1959* (Montréal, Parti-Pris, 1976), 349-355, traduction de Michel Van Schendel. Pour les travaux américains, voir Mark Perlman, *Democracy in the International Association of Machinists* (New York, John Wiley and Sons, 1962), 1-31; Morris A. Horowitz, *The Structure and Government of the Carpenters' Union* (New York, John Wiley and Sons, 1962), 1-9; Gary M. Fink, *Labor Unions* (Wesport, Conn., The Greenwood Encyclopedia of American Institutions, 1977).

<sup>19</sup> Desmond Morton et Terry Copp, *Working People: an Illustrated History of Canadian Labour* (Ottawa, Deneau et Greenberg, 1984), 216-217, édition révisée.

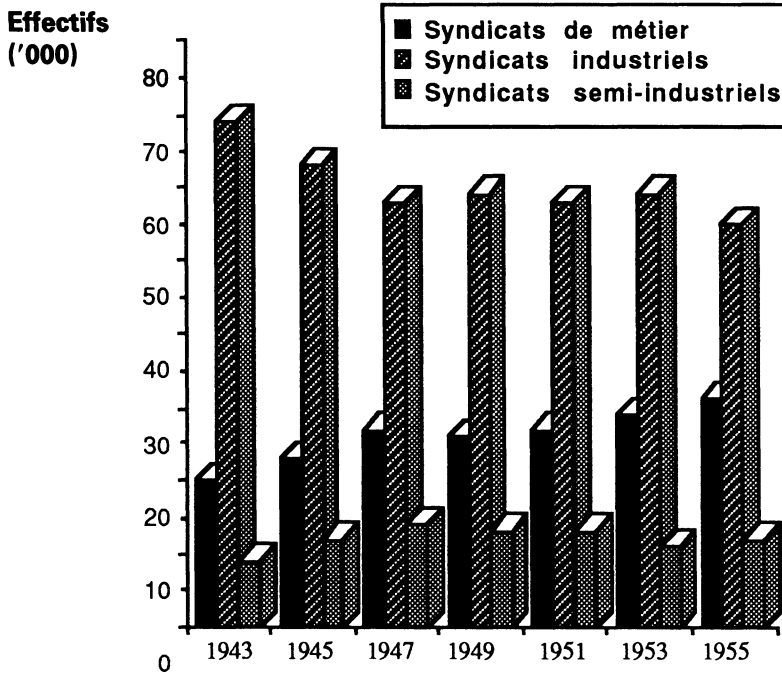
Nos propres recherches nous permettent d'affirmer que la composition du Conseil des métiers et du travail de Montréal a considérablement évolué au cours des années 1930 à 1958, passant de la prépondérance des syndicats de métier à celle des grands syndicats industriels. Ce phénomène s'explique ainsi: d'une part, plusieurs syndicats de métier ont connu une mutation, passant progressivement au statut de syndicat industriel ou semi-industriel, organisant les travailleurs sur la base de l'entreprise ou de la municipalité plutôt que sur celle du métier. Ce sera le cas des mouleurs, des machinistes, des modeleurs, de certains locaux de charpentiers-menuisiers, notamment. Ce passage est lié aux modifications mêmes de l'industrie dans laquelle ces syndicats doivent oeuvrer: grands chantiers de construction navale et aéronautique, grandes entreprises de production de masse, etc. Il est également lié à la modification des champs de juridiction de ces syndicats, qui étendent leurs efforts de syndicalisation à de nouveaux secteurs. De plus, ces derniers procèdent à la syndicalisation des milliers de travailleurs des industries d'armement, dont l'avionnerie, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, et ils bénéficient de leur implantation de longue date à Montréal en organisant les travailleurs dans les services et dans les secteurs industriels nouveaux tels que l'électricité, la chimie, le tabac, le caoutchouc, les distilleries, tout en poursuivant la syndicalisation dans les secteurs plus traditionnels comme le vêtement, le textile, l'alimentation<sup>20</sup>. De sorte que, au fur et à mesure que Montréal voit se modifier sa structure industrielle, le Conseil assiste à une mutation de sa composition.

La croissance des syndicats de métier dans les années cinquante s'explique par la hausse de l'activité dans l'industrie de la construction, des chemins de fer et de l'imprimerie, qui sont depuis longtemps leurs secteurs de prédilection. Du côté des industriels, les effectifs ont tendance à baisser après la guerre et la reconversion industrielle, pour se stabiliser durant les années cinquante autour des 45 000 membres, soit environ 55 à 60% des effectifs totaux du Conseil. Le total des effectifs des syndicats industriels et semi-industriels combinés passe de 78 à 67% des membres des syndicats affiliés au Conseil de 1943 à 1955, résultat de la poussée des syndicats de métier au cours des années cinquante. Le caractère industriel du CMTM ne peut cependant être remis en question. Plus de la moitié de ses syndicats sont des syndicats industriels; deux syndicats sur trois sont industriels ou semi-industriels et ils regroupent 67% des membres du Conseil, laissant le tiers des effectifs aux syndicats de métier. La domination de ces derniers est maintenant chose du passé.

Le CMTM connaît donc une mutation de sa composition en trente ans, mutation qui est d'autant plus significative pour l'historiographie

<sup>20</sup> Voir notamment Terry Copp, «The Rise of Industrial Unions in Montreal 1935-1945», *Relations industrielles*, 37,4 (1982): 843-875, et Bernard Dionne, *op.cit.*, 126-188.

**FIGURE 3**  
Composition du CMTM selon le type de syndicat affilié  
(effectifs syndicaux) de 1943 à 1955



Source: Cartes de déclaration d'effectifs par les syndicats locaux, Ottawa, Ministère fédéral du Travail.

du syndicalisme international au Canada et au Québec qu'elle se produit bien avant la fusion du CMTM et du CCT en 1956. Nos résultats modifient considérablement l'image univoque du syndicalisme international à Montréal que l'on a pu véhiculer parce que l'on n'avait pas exploité les sources pertinentes, telles que les cartes de déclaration d'effectifs des syndicats locaux, et parce que l'on n'a pas examiné de près les transformations concrètes des syndicats de métier sur le terrain même de la syndicalisation des travailleurs<sup>21</sup>.

Par ailleurs, le CMTM regroupe le plus grand nombre de syndiqués dans la métropole. Ses effectifs connaissent une forte progres-

<sup>21</sup> Sur notre méthode de classement des types de syndicats, voir Bernard Dionne, *op. cit.*, «Notes méthodologiques».

sion au cours de la guerre et de l'après-guerre. Il recrute dans tous les grands secteurs de l'activité économique<sup>22</sup>, avec une forte proportion des ouvriers de la construction et des chemins de fer, de la métallurgie, du vêtement et des textiles. Le tabac, l'industrie chimique, les produits électriques, l'imprimerie, sont également des secteurs bien couverts par les syndicats affiliés au CMTM. Les services comptent pour 10% des effectifs même si le Conseil a subi plusieurs revers dans le secteur des employés municipaux, notamment au cours de la guerre. Il reprend les pompiers en 1948 et le local 298 de l'union des employés de service commence à syndiquer les travailleurs et travailleuses d'hôpitaux au cours des années cinquante. Le Conseil ouvre ses portes aux femmes en syndiquant les travailleuses de la confection, en 1937, du textile en 1943, du tabac, au cours de la guerre. Les femmes comptent pour 20% de ses effectifs, au cours de la période, ce qui est une performance supérieure au taux de syndicalisation des femmes au pays. Examinons maintenant la composition et les caractéristiques de la direction du CMTM.

### ***C - LES DIRIGEANTS DU CONSEIL DES MÉTIERS ET DU TRAVAIL DE MONTRÉAL***

On a souvent prétendu que les syndicats internationaux n'étaient pas ouverts aux francophones, que la langue des affaires syndicales était l'anglais et que ces facteurs expliquaient les «difficultés» des syndicats internationaux au Québec et, en revanche, le succès des syndicats catholiques<sup>23</sup>. Nous avons une hypothèse contraire lorsque nous avons commencé nos recherches. Nous croyions que le CMTM était représentatif de la diversité ethnique de Montréal et qu'il représentait adéquatement les diverses couches ethniques d'une fraction importante de la classe ouvrière montréalaise. De plus, nous formulons l'hypothèse que les dirigeants provenant des syndicats industriels occupaient une place importante au Conseil.

#### ***1 - Les présidents du Conseil***

Les présidents qui se succèdent à la barre du Conseil au cours des années 1937 à 1958 sont, d'abord, Raoul Trépanier, puis, à partir de 1942, Paul Fournier, et Roméo Delage, qui occupe le poste en 1946,

<sup>22</sup> Pour une analyse plus détaillée, voir Bernard Dionne, *op. cit.*, 289-292.

<sup>23</sup> Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux*, 261 et ss.; Robert Babcock, «Samuel Gompers et les travailleurs québécois 1900-1914», Fernand Harvey, dir., *Le mouvement ouvrier au Québec* (Montréal, Boréal Express, 1980), 131-150; François Cyr et Rémi Roy, *Éléments d'histoire de la FTQ*, 27-36; Léo Roback, «Quebec Workers in the Twentieth Century», W. J. C. Cherwinski and G. S. Kealey, eds., *Lectures in Canadian Labour and Working-Class History* (St. John, T.-N., Committee on Canadian Labour History, 1985), 165-182.

en attendant que la longue prestation de Claude Jodoin ne commence en 1947. Louis Laberge prend la direction du CMTM en 1955, après la brève présence de Léo Côté (1954-1955).

Raoul Trépanier, «chef ouvrier, doublé d'un chef radical, influent auprès du gouvernement provincial»<sup>24</sup>, est le fils d'un employé de chemin de fer et syndicaliste, F.-X. Trépanier. Il est vice-président du CMTC en 1937 et 1938, fondateur et président (1937-1941) de la FPTQ, président du CMTM de 1937 à 1941, membre de l'exécutif de la Société canadienne des droits de l'homme (SCDH) dès 1939, fondateur de l'Action démocratique<sup>25</sup>, candidat antiduplessiste en 1939, candidat à la mairie de Montréal en 1940 où il se présente comme un «chef du peuple»<sup>26</sup>, organisateur du local 790 des employés de tramway et organisateur du CMTM. Sans être le «radical» qu'a cru déceler Rumilly, Trépanier est probablement celui qui représente le mieux le Conseil des métiers et du travail de Montréal des années 1935-1941. Propagandiste des idées libérales les plus avancées pour son époque, influent auprès de tous les paliers de gouvernement, Trépanier impressionne par son charisme, la force tranquille qui se dégage de sa personnalité, ses talents de négociateur et d'organisateur qu'il met au service des syndicats internationaux de la ville et de la province<sup>27</sup>.

Paul Fournier est le prototype de l'organisateur syndical, celui qui syndique des milliers de travailleurs et de travailleuses au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Membre de l'exécutif du Conseil dès 1938 et président de l'exécutif en 1939, Fournier accède à la présidence en janvier 1942, lorsque Raoul Trépanier est nommé conciliateur au ministère fédéral du Travail. Il n'a jamais la tâche facile, ses élections sont toujours vivement contestées, mais il les remporte toujours, se fiant sur les nombreux appuis que lui valent ses activités d'organisateur. Venant du syndicat des chapeliers, Fournier organise également les travailleurs des brasseries, des distilleries, et du tabac au cours des années 1942-1944. Il s'accommode assez bien des organisateurs communistes, jusqu'à ce qu'il se sente menacé par les Haddow, Burman, Paré et Ville-neuve vers la fin de la guerre: il se retourne alors impitoyablement contre ses anciens alliés et dirige la lutte anticommuniste au Conseil, expulsant une quarantaine de délégués en 1945. D'autre part, ses démêlés

<sup>24</sup> Robert Rumilly, *Histoire de Montréal* (Montréal, Fides, 1974), V: 28.

<sup>25</sup> L'Action démocratique, créée en 1938 à Montréal par 200 dirigeants de 56 syndicats internationaux, se voulait un mouvement d'action politique ouvrière indépendante. Raoul Trépanier en fut le premier président, Paul Fournier assumant le secrétariat de l'organisme. Voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, 103-104.

<sup>26</sup> Sur l'élection municipale de 1940, voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, 420-424.

<sup>27</sup> Ce portrait de Trépanier provient du témoignage de Rumilly et de notre lecture du *Monde ouvrier* des années 1935-1942. Voir également Max Swerdlow, *Brother Max: a Labour Educator*, manuscrit à paraître, qui décrit Trépanier comme un rassembleur et non comme un radical.

avec la FPTQ et le CMTC témoignent d'une force de caractère peu commune: mis au ban de la FPTQ pour avoir combattu Marcel Francq et Elphège Beaudoin au sujet de la loi des relations ouvrières de 1944<sup>28</sup>, Fournier est suspendu de ses fonctions par le CMTC pour avoir critiqué un de ses dirigeants<sup>29</sup>. Qu'à cela ne tienne, il obtient un vote de confiance de la part des délégués et c'est le CMTM au complet qui est suspendu au cours de l'année 1945-1946. Et c'est nul autre que Fournier qui est désigné par le Conseil pour aller rencontrer les dirigeants du CMTC afin de rétablir le CMTM dans ses droits. Fournier milite également à la SCDH et il s'oppose à l'Union nationale et à son chef chaque fois que les intérêts du Conseil et des ouvriers de la métropole le commandent. En 1944, témoignage éloquent de son indépendance d'esprit face au pouvoir en place, il refuse un cadeau empoisonné de Duplessis, un poste au ministère du Travail<sup>30</sup>.

La présence de Claude Jodoin à la tête du CMTM est remarquable à plusieurs titres. D'abord parce que Jodoin vient d'un syndicat industriel, l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD), et qu'il représente bien cette nouvelle génération de dirigeants syndicaux jeunes, instruits, formés aux idéaux de la pensée chrétienne engagée, proche du personnalisme chrétien de Mounier, et ouverts au libéralisme démocratique (il préside longtemps le Comité contre l'intolérance raciale et religieuse). Ensuite parce que son expérience, sa compétence de négociateur et d'organisateur, de même que son envergure intellectuelle le propulsent aux plus hautes fonctions auxquelles on puisse aspirer dans le mouvement syndical canadien: tour à tour gérant du Conseil conjoint de Montréal du syndicat des ouvriers de la robe, président du CMTM, vice-président de la FTQ et du CMTC, Jodoin est appelé à présider les destinées du CMTC en septembre 1954, à l'âge de 41 ans, puis il est élu président du nouveau Congrès du travail du Canada (CTC) en 1956. En 1954, il est désigné administrateur du Bureau international du travail. Enfin, Jodoin ne dédaigne pas l'action politique, étant député libéral dans Montréal/Saint-Jacques de 1942 à 1944, candidat travailliste malheureux en 1948, conseiller municipal à Montréal, membre de l'Action démocratique à la fin des années trente

<sup>28</sup> La loi des relations ouvrières de 1944 forçait les syndicats à s'incorporer ou à s'enregistrer auprès de l'État et elle réglementait rigoureusement l'exercice du droit de grève: le CMTM s'associa au Conseil au travail de Montréal et mena une lutte contre le bill 3, contre le premier ministre Godbout et contre la FPTQ jugée trop conciliante; voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, 152-154.

<sup>29</sup> En mai 1945, le président du CMTC, Percy Bengough, suspend le CMTM de son affiliation à la centrale canadienne, devant le refus de Paul Fournier de se rétracter après avoir dénoncé la présence de communistes à la direction du CMTC et du CMTM. Le CMTM soutient Fournier et même la FAT ne se risque pas à intervenir: le CMTM est réintégré quelques mois plus tard, d'autant plus que la vague anticommuniste prend alors de l'ampleur. Voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, 182-184.

<sup>30</sup> Procès-verbal du CMTM, 19 octobre 1944. Voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, annexes 1 et 2.

et, tout au long de la période, antiduplessiste convaincu. Séduit par le programme de la Cooperative Commonwealth Federation (CCF) en 1948<sup>31</sup>, il choisit de ne pas rallier les rangs de cette formation politique; en tant que président du nouveau CTC, toutefois, il favorise la création du Nouveau Parti démocratique par le CTC et la CCF, en 1960. Jodoin est nommé président honoraire à vie du CMTM en 1954<sup>32</sup>.

Onésime Renaud et Léo Côté sont deux militants de longue date du Conseil. Renaud est le représentant international du syndicat des ferblantiers et l'agent d'affaires du local 116 de ce syndicat; il occupe des fonctions dirigeantes au Conseil durant 8 ans, cumulant douze postes. Il est également président de l'influent conseil des métiers de la construction au début des années cinquante. Il assure la présidence en 1947-1948 afin de permettre à Claude Jodoin de briguer les suffrages dans Montréal/Saint-Jacques, au cours de l'élection provinciale qui est remportée par l'Union nationale. Le machiniste Côté est en poste 9 ans, occupant la présidence à deux reprises, la vice-présidence sept fois, siégeant à l'exécutif cinq fois, cumulant 22 postes de direction au cours de sa carrière au CMTM. Il crée le conseil des métiers de la métallurgie en 1940. Il est nommé à la Commission des relations ouvrières en 1955.

Enfin, Louis Laberge vient d'une famille de 9 enfants; son père était un charpentier-menuisier, actif dans les syndicats catholiques. Machiniste de formation, il entre à Canadair en novembre 1943, devient agent d'affaires de la loge 712 en décembre 1948. Nommé secrétaire-correspondant du CMTM en 1952, il subit un revers cette année-là dans son usine de Canadair, alors qu'il est battu aux élections pour le poste d'agent d'affaires. Il se représente en 1953, travaillant avec acharnement à sa réélection<sup>33</sup>. Puis, il devient conseiller municipal et président du CMTM en 1955, poste qu'il occupe jusqu'en 1964 avant d'être élu président de la FTQ. Pragmatique, Louis Laberge est également passionné lorsqu'il défend ses causes. Expulsé du Conseil municipal en 1955 pour avoir critiqué violemment le maire Drapeau<sup>34</sup>, Laberge a une réputation de dur-à-cuire, de négociateur acharné et il a l'appui des ouvriers qui le voient comme un des leurs.

<sup>31</sup> Gad Horowitz, *Canadian Labour in Politics* (Toronto, University of Toronto Press), 165.

<sup>32</sup> Nous traçons ce portrait de Jodoin à partir de la biographie de Morden Lazarus, *Up From the Ranks* (Don Mills, Ont., Co-op Press Associates, 1977), et de l'ouvrage de Gad Horowitz, *op. cit.*, de même qu'à partir des procès-verbaux du CMTM et du *Monde ouvrier*.

<sup>33</sup> En entrevue il déclare: «même si le Pape avait été candidat, j'aurais été élu!». Entrevue par André Messier, 17 octobre 1985.

<sup>34</sup> Un des premiers gestes de la nouvelle administration Drapeau-Desmarais est de couper \$634 000 dans les subventions aux organismes de charité et à la culture; Laberge traite alors Drapeau de dictateur et ce dernier l'expulse de la salle du Conseil, ce qui ne s'était jamais vu (*La Presse*, 17 octobre 1955 et 18 octobre 1955); Drapeau est traité «d'ennemi du Travail organisé» par le CMTM (procès-verbal du CMTM, 20 octobre 1955): on peut voir dans cet épisode le premier d'une série d'affrontements entre Drapeau et le mouvement syndical montréalais. Voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, 435-437.



Les présidents du Conseil proviennent aussi bien des syndicats de métier (Trépanier, Fournier, Delage, Renaud) que des syndicats industriels (Jodoin, Laberge et Côté). Leurs syndicats d'origine sont des piliers du Conseil: employés de tramway (Trépanier), chapeliers (Fournier), préposés aux trains (Delage), ferblantiers (Renaud), conseil conjoint de la robe (Jodoin) et machinistes (Côté et Laberge). Leur modèle d'accession au pouvoir est classique, et il correspond en tous points à celui que décrivait naguère John Porter dans son enquête sur l'élite du mouvement syndical canadien:

If there were any generally accepted idea of the trade union leader's career it would probably involve his beginning in the plant or factory local as shop steward or some part-time elected office, and then gradually moving to higher levels of elected office in the union. The elective principle is the basis of union democracy. Some experience in the work that the members do — laying bricks or mining coal — is an important qualification for elected office.<sup>35</sup>

Les dirigeants militent d'abord dans leur syndicat local, dont ils assument la présidence ou le secrétariat; puis ils accèdent au poste-clé d'agent d'affaires (Trépanier, Fournier, Renaud, Jodoin, Côté et Laberge). Ils occupent diverses fonctions au sein du Conseil, ils sont membres de l'exécutif et de divers comités à la fois, avant d'accéder à la présidence. Les sept présidents cumulent 111 des 1 005 postes de direction que nous avons recensés pour les années 1935 à 1957, soit 11% du total. Ils font partie de la centaine de chefs ouvriers les plus prestigieux de la métropole.

## 2 - Les chefs ouvriers au CMTM

Au cours des années 1935-1957, 198 militants accèdent à des fonctions de direction au CMTM<sup>36</sup>. Certains sont également choisis comme conseillers municipaux de classe C à l'hôtel de ville de Montréal, pour des mandats qui varient entre 2 et 4 ans entre les années 1940 et 1960. C'est ainsi que les militants procèdent à 21 nominations de conseillers municipaux au cours de ces vingt années; 10 dirigeants ouvriers cumulent ces postes, soit J.-E. Gariépy et Roger Provost (10 ans), Claude Jodoin (9 ans), Hector Marchand et Louis Laberge (6 ans), Hugh Corrigan (5 ans), G.-N. Barron (4 ans), Robert Haddow (3 ans), Édouard Larose (2 ans) et Alfred Mathieu (1 an). Le CMTM envoie donc au Conseil municipal ses militants les plus chevronnés: deux présidents (Jodoin et Laberge), le président de la FPTQ (Provost), et quelques dirigeants de longue date au Conseil, les Larose, Corrigan, Marchand, Mathieu et Barron. La percée de Robert Haddow est un cas isolé, qui

<sup>35</sup> John Porter, *The Vertical Mosaic*, 353.

<sup>36</sup> Une liste des militants et des postes qu'ils occupent pour la période 1935-1957 peut être consultée dans Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, aux annexes 2 et 3, 682-727.

témoigne de l'influence du leader communiste chez les machinistes et au Conseil des métiers de la métallurgie au cours de la guerre. Haddow sera rejeté des rangs du Conseil et répudié comme conseiller en 1945<sup>37</sup>.

Les 198 dirigeants que nous avons recensés cumulent 1 005 postes de direction au CMTM. Il y a peu de femmes parmi eux: seulement 8, qui occupent 17 postes et représentent 4% des dirigeants du CMTM. Or nous avons établi que les femmes comptaient pour environ 20% des effectifs du Conseil. Ce manque de représentation traduit bien la mentalité de l'époque et les difficultés pour les femmes d'accéder à des postes de direction dans un mouvement syndical dominé par les hommes. Ce n'est qu'en 1926 qu'une première femme est élue au Conseil<sup>38</sup>; pour notre période, Madeleine Parent arrive à l'exécutif en 1944, imitée en 1947 et 1948 par Anita Marlow de l'UIOVD et par G. Charrette, des employés de buanderie, en 1947 également.

Quant à l'origine ethnique des dirigeants, 77% des postes, dont tous ceux de président, sont occupés par des Canadiens français, 19% par des Canadiens anglais et 4% par des membres des autres groupes ethniques. Les Canadiens anglais désignent toujours un des deux vice-présidents du Conseil, de même qu'un secrétaire. Les militants les plus en vue de ce groupe sont Hugh Corrigan, des chaudronniers (qui occupe 41 postes au cours de ses 14 années de militantisme au Conseil); J. R. Moore, du local 176 des typographes (10 fois secrétaire anglophone) et R. M. Bennett, du même local des typographes (7 fois vice-président du Conseil); Robert Haddow, B. Mitchell, T. Snee et J. C. Gregg, des machinistes; Jack Lenger, organisateur des employés d'hôtel et de restaurant; Alec Gauld, des plombiers; John Purdie, des ouvriers du tabac; P. J. Ryan, des employés de théâtre; le débardeur J. M. Shannon (6 fois vice-président du Conseil); Kent Rowley, des employés de bureau et des ouvriers du textile et J. A. Sullivan, des Marins. Chez les autres groupes ethniques, Aldo Caluori, Jack Cuppello, Irving Burman, des Machinistes, A. Meakins et Sydney Sarkin, dans le vêtement, occupent différents postes de direction au Conseil.

Mais ce qui ressort de notre enquête c'est que les chefs ouvriers francophones monopolisent le pouvoir au CMTM: ils occupent 77% des postes, alors que les francophones ne représentent que 60% des habitants de la ville et 65% des ouvriers montréalais<sup>39</sup>. Tous les présidents sont francophones, depuis le règne de John T. Foster au cours

<sup>37</sup> Sur le rôle des conseillers municipaux du CMTM, voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, chapitre 8.

<sup>38</sup> Béatrice Chiasson et al., *Histoire du mouvement ouvrier au Québec* (Montréal, CSN-CEQ, 1984), 95, 2e édition.

<sup>39</sup> Pour le calcul des proportions respectives des groupes ethniques à Montréal, voir Douglas Rennie, *The Ethnic Division of Labor in Montreal From 1931 to 1951* (Thèse de M.A., McGill University, 1953).

des années vingt. Ce fait est décisif en ce qui concerne la culture de la classe ouvrière montréalaise. Cela veut dire, en effet, que les ouvriers francophones montréalais ont non seulement accédé à des postes de direction au CMTM, mais qu'ils ont pris le contrôle du plus important organisme syndical sur le plan municipal au Canada. En effet, Montréal est la ville qui compte le plus de travailleurs syndiqués au pays, et le CMTM, avec ses effectifs de 82 055 membres en 1955, par exemple, est l'organisme syndical le plus important sur la scène municipale au Canada<sup>40</sup>.

Il n'est pas sans intérêt d'analyser davantage la composition et l'origine de cette équipe dirigeante. En effet, la place des types de syndicats dans le Conseil peut se vérifier par le calcul du nombre de postes que les dirigeants des divers types de syndicat occupent à la tête du CMTM. Notre enquête nous révèle que 44% des postes sont occupés par des militants provenant de syndicats de métier, 52% vont aux syndicats industriels et 4% aux syndicats semi-industriels<sup>41</sup>. Les syndicats de métier sont donc surreprésentés à la direction du Conseil, puisqu'ils ne totalisent que 30% des effectifs globaux du CMTM. Ceci s'explique par le fait que les syndicats de métier sont plus petits que les syndicats industriels mais qu'ils sont fort nombreux et très cohérents dans la défense de leurs intérêts: ils ont donc tendance à militer très activement au Conseil de même qu'à toutes les instances où ils peuvent faire valoir leur point de vue. Plusieurs analystes ont dégagé ce trait caractéristique des syndicats de métier: ceux-ci connaissent une vie démocratique plus forte que bien des syndicats industriels, parce qu'ils sont plus petits, que leur composition est plus homogène et que le pouvoir est plus près des ouvriers<sup>42</sup>. Les syndicats de métier sont également plus anciens et leurs chefs ouvriers connaissent bien les rouages du Conseil pour y avoir milité depuis plus longtemps que ceux des syndicats industriels.

Le pouvoir est donc relativement partagé entre les différents syndicats, à Montréal, et aucun ne parvient à assumer le monopole de l'expression des volontés des membres, même si les charpentiers-menuisiers, puis, à la faveur de la guerre, les machinistes, parviennent à occuper bon nombre de postes de direction. De fait, machinistes, UIOVD et débardeurs cohabitent avec les grands syndicats de métier

<sup>40</sup> De 1936 à 1958, Montréal possède plus de syndiqués que Toronto à chaque année, sauf à deux reprises seulement; de plus, à Toronto, il y a deux conseils syndicaux importants qui se partagent les syndiqués; pour les statistiques, voir Gérard Dion, *Dictionnaire canadien des relations de travail* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1986), 984-985, 2e édition; sur le mouvement syndical à Toronto, voir J. Larkin, *Toronto Trades Assembly. Labour Council of Metropolitan Toronto* (Toronto, Labour Council of Metropolitan Toronto, 1980), 40 p.

<sup>41</sup> Nous connaissons la provenance syndicale de 177 dirigeants sur 198: 92 proviennent d'un syndicat industriel, 78 d'un syndicat de métier et 7 d'un syndicat semi-industriel.

<sup>42</sup> Notamment S. M. Lipset, M. A. Trow et J. S. Coleman, *Union Democracy* (Free Press, 1956), étude sur l'Union internationale des typographes.

**TABLEAU 2**  
**Les syndicats les plus représentés à la direction du CMTM, 1935-1958**

Nom du syndicat	Type de syndicat	Nombre de postes de direction au CMTM
Machinistes	industriel	169
Typographes	métier	107
Charpentiers-menuisiers	métier et semi-industriel	75
Wagonniers	métier	71
Chaudronniers	semi-industriel	57
Débardeurs	industriel	54
Ouvriers de la chaussure	métier	50
U.I.O.V.D.	industriel	46
Employés d'hôtel et de restaurant	industriel	34
Ferblantiers	métier	30
Ouvriers unis du textile d'Amérique	industriel	29
Employés de tramway	métier	26

Source: *Le Monde ouvrier*, 1935-1958.

tels que les charpentiers-menuisiers, les typographes et les wagonniers. Cette cohabitation, qui ne va pas sans conflits ni contradictions, est facilitée par le départ des syndicats du Congress of Industrial Organizations (CIO) en 1939<sup>43</sup>. Ceci facilite l'arrivée au pouvoir d'un groupe de militants relativement homogène à la tête d'un organisme de représentation comme le CMTM. Le Conseil est le véhicule des revendications, du programme et de l'idéologie des syndicats internationaux sur la scène municipale<sup>44</sup> et ses dirigeants forment un bloc uni, une partie importante de l'élite des chefs ouvriers de Montréal, qui défend ces positions sur la place publique. Bien sûr, des conflits de personnalité éclatent. Des divergences se cristallisent. On voit se profiler à l'occasion les manifestations d'une aile travailliste, sociale-démocrate dirait-on aujourd'hui, et celles d'une aile conservatrice, en particulier autour du thème de l'action politique ouvrière. Mais le seul véritable combat idéologique qui se mène à l'intérieur des rangs du Conseil est celui qui oppose les militants communistes aux autres dirigeants des syndicats internationaux, qui font alliance contre ce qu'ils jugent comme une menace à leur pouvoir dans le mouvement syndical.

L'élite des syndicats internationaux est formée d'abord des principaux dirigeants du Conseil qui sont eux-mêmes, ne l'oublions pas,

<sup>43</sup> En 1939, quelques syndicats montréalais affiliés au CIO se retirent du CMTM qui, pourtant, avait préconisé l'unité syndicale et exhorté les dirigeants internationaux à s'entendre entre eux; contrairement à la situation torontoise, ces départs ne signifient pas la division du mouvement ouvrier en deux branches plus ou moins égales. De fait, le CMTM n'y perdit que quelques milliers de membres; voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, chapitre 4.

<sup>44</sup> Voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, chapitre 8: «Le CMTM, principal porte-parole de la classe ouvrière sur la scène municipale.»

d'abord et avant tout des dirigeants de syndicats internationaux à l'échelle locale, voire régionale et même nationale. Nous pouvons tirer de la liste des 198 dirigeants un groupe sélect de 33 personnes qui, à elles seules, cumulent 55% des postes de direction (554 postes sur 1 005), et qui, tous, comptent 4 ans et plus de militantisme syndical au Conseil. Le tableau 3 donne la liste de ces dirigeants, le nombre d'années de service et le nombre de postes cumulés par chacun d'eux: on remarquera qu'il n'y a aucune femme dans le groupe et que les francophones représentent 88% de l'ensemble, soit 29 dirigeants sur 33.

Ces trente-trois individus sont à la tête des plus importants syndicats de la métropole, si l'on fait exception des grands syndicats d'employés de chemins de fer, de métallos et de travailleurs de salaisons affiliés au Congrès canadien du travail (CCT). Ils sont, à des époques différentes, le coeur et la tête du mouvement des syndicats internationaux.

### 3 - *Le rôle des agents d'affaires*

Il n'y a pas de fonctionnaires permanents au CMTM. Seuls, la FAT, le CMTC et les grands syndicats engagent des organisateurs rémunérés, souvent appelés «représentants internationaux», et ces derniers y ont un pouvoir réel. L'agent d'affaires, en principe, n'est pas un permanent: il est engagé par un syndicat, il est rémunéré, et, dans bien des cas, il est élu par les membres pour un mandat limité dans le temps<sup>45</sup>. Mais, dans les faits, à cause de la compétence qu'il acquiert et du pouvoir qu'il a de favoriser sa réélection, l'agent d'affaires en vient à être permanent<sup>46</sup>. Il occupe une fonction décisive dans la vie quotidienne des syndicats, dont il est membre, il faut le souligner: il fait signer les cartes d'adhésion, perçoit les cotisations syndicales, représente les syndicats et négocie les contrats collectifs, en plus de régler les problèmes issus de l'application des conventions collectives. Lorsqu'existe un comité paritaire dans l'industrie, c'est l'agent d'affaires qui représente les ouvriers<sup>47</sup>. Il s'occupe souvent de plus d'un syndicat à la fois, et certains agents d'affaires sont actifs dans plus d'une industrie.

Le véritable obstacle à une vie démocratique complète est peut-être à chercher du côté du pouvoir monopolisé par les agents d'affaires, du fait qu'ils sont dégagés de leur ancien travail pour s'occuper des activités syndicales. Nous avons recensé près de 500 de ces agents d'affaires qui cumulent des postes tant à la direction des syndicats locaux

<sup>45</sup> Voir les définitions de G. Dion, *Dictionnaire canadien des relations de travail*, en particulier celles d'agent d'affaires, de permanent et de fonctionnaire syndical.

<sup>46</sup> En fait, il semble que le permanent syndical d'aujourd'hui, non élu, effectue sensiblement le même travail que l'agent d'affaires d'antan. Cette hypothèse serait à vérifier.

<sup>47</sup> J.-P. Després, *Le mouvement ouvrier canadien* (Montréal, Fides, 1947), 31.

TABLEAU 3

Liste des principaux dirigeants du CMTM, 1935-1957, selon l'origine syndicale, le nombre de postes occupés et le nombre d'années de présence à l'un des postes de direction du CMTM

Nom	Syndicat	N d'années <sup>a</sup>	N de postes <sup>b</sup>
Germain, J.C.	Machinistes	19	31
Bibeault, D.	Débardeurs	15	16
Corrigan, H.	Chaudronniers	14	42
Gariépy, J.-E.	Typographes	14	48
Giroux, J.	Ouvriers de la chaussure	14	30
Delage, R.	Préposés aux trains	13	19
Dubord, R.	Machinistes	12	19
Jodoin, C.	U.I.O.V.D.	12	18
Belland, J.-A.	Typographes	11	11
Charron, L.	Chaudronnier	11	13
Marchand, H.	Débardeurs	11	15
Giroux, F.	Barbiers	10	18
Meakins, A.	U.I.O.V.D.	10	10
Moore, J.-R.	Typographes	10	10
Laberge, L.	Machinistes	9	21
Vaillancourt, H.	Préposés aux trains	9	15
Bennett, R.-M.	Typographes	9	20
Chamberland, J.-A.	Charpentiers-menuisiers	9	16
Cormier, H.	Typographes	9	13
Côté, L.-M.	Machinistes	9	22
Fortier, N.	Empl. hôtel et restaurants	8	17
Renaud, O.	Ferblantiers	8	12
Letendre, C.	Préposés aux trains	8	11
Audet, E.	Barbiers	7	12
Fournier, P.	Chapeliers	7	10
Charbonneau, L.	Ferblantiers	7	10
Fagnant, E.	Pressiers	6	10
Gagnon, R.	Pressiers	6	11
Barron, G.-N.	Ouvriers du textile	6	10
Bleau, A.	Charpentiers-menuisiers	6	10
Alix, D.	Chapeliers	4	13
Provost, R.	Ouvriers du textile	4	13
Pichette, P.	Chapeliers	4	10

<sup>a</sup> Il s'agit du nombre d'années de présence à la direction pendant la période 1935-1937. Certains dirigeants ont une présence plus longue au Conseil, qui a pu s'exercer avant 1937 ou se poursuivre au CTM unifié après 1957.

<sup>b</sup> Sont comptabilisés ici tous les postes détenus, multipliés par le nombre d'années.

Source: *Le Monde ouvrier*; Procès-verbaux du CMTM, 1935-1957.

que dans les autres instances du mouvement au cours de la période 1937-1957.

La plupart des présidents du CMTM ont été des agents d'affaires, de même que plusieurs autres dirigeants du Conseil, et parmi les plus importants. En fait, 55 dirigeants sur 111, dont nous connaissons le statut avant leur accession à un poste de direction au CMTM, sont des agents d'affaires ou l'ont été, soit près de 50% des dirigeants du Conseil. Par ailleurs, 41 ont été président de syndicat (37%) et 29 ont été secrétaire (26%)<sup>48</sup>. Les agents d'affaires sont les véritables «fonctionnaires» du mouvement syndical, ceux qui vivent du syndicalisme et ceux qui ont le plus à perdre en cas de défaite électorale, car une défaite signifie presque automatiquement le retour à la chaîne de montage ou au travail d'antan. Il y a donc une caste privilégiée au sein du mouvement des syndicats internationaux, qui monopolise l'information, détient une fraction importante du pouvoir et qui est en position d'influencer durablement les orientations syndicales. Mais il ne s'agit pas d'une oligarchie: nous retiendrons plutôt le concept d'élite, qui nous semble plus approprié, moins péjoratif et plus courant dans la sociologie industrielle<sup>49</sup>. Au CMTM, ces agents d'affaires n'ont pas de pouvoir officiel s'ils ne se font pas élire à l'un ou l'autre des postes dirigeants. Mais, en revanche, les dirigeants du CMTM doivent absolument composer avec eux, car ils détiennent le pouvoir dans les syndicats et les syndicats sont à la base de l'existence même du Conseil. En somme, à la différence de la FPTQ, il n'y a pas au CMTM de super comité consultatif des agents d'affaires qui dicte ses volontés à l'exécutif: en ce sens, le Conseil est autonome et les élus ont théoriquement préséance sur les fonctionnaires du mouvement. Mais l'interpénétration des deux fonctions est tellement poussée qu'on peut dire que, dans les faits, ce sont les agents d'affaires, élus par les membres, qui dirigent le CMTM et les syndicats internationaux à Montréal.

#### **D - LES DIRIGEANTS DES SYNDICATS INTERNATIONAUX**

Les dirigeants des syndicats locaux, à Montréal comme partout ailleurs en Amérique du Nord, sont en contact étroit avec leurs membres: ces derniers les élisent annuellement et ils paient leurs cotisations encore directement aux mains de l'agent d'affaires ou du trésorier lorsqu'il n'y a pas de système de déduction à la source. Les membres vont voir ces dirigeants pour loger des griefs, pour obtenir des postes plus avantageux dans la compagnie où ils travaillent, pour arbitrer un conflit

<sup>48</sup> Un dirigeant peut être à la fois président et secrétaire, ou agent d'affaires et secrétaire, etc. Nous ne connaissons pas les fonctions antérieures de 85 dirigeants sur 198 (43%). Voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, annexes 1 (individus) et 2 (dirigeants du CMTM).

<sup>49</sup> En particulier chez John Porter, *The Vertical Mosaic*, et Wallace Clement, *The Canadian Corporate Elite* (Toronto, McClelland and Stewart, 1975).

entre syndiqués, bref, ce sont ces dirigeants qui sont sur la ligne de front, qui représentent les membres et négocient avec les patrons. Le président est l'homme à tout faire: il représente les membres, il est fréquemment délégué aux autres instances syndicales et il convoque les réunions de l'exécutif syndical. Le secrétaire s'occupe généralement de la correspondance et des convocations de réunions, tandis que l'agent d'affaires négocie les conventions collectives et s'occupe des affaires des membres dans un ou plusieurs syndicats locaux à la fois. Ces dirigeants syndicaux constituent la base militante des syndicats internationaux à Montréal. C'est parmi eux que sont recrutés les dirigeants du CMTM, de la FPTQ, ceux des conseils de district et des syndicats fédéraux. À l'aide des cartes de déclaration d'effectifs des syndicats locaux et des publications du ministère fédéral du Travail<sup>50</sup>, nous avons recensé les noms de 702 présidents de syndicat, 692 secrétaires et 436 agents d'affaires, pour un total de 1 830 dirigeants, qui ont occupé leurs fonctions respectives au cours des années 1937-1957. Environ 60% de ceux-ci sont francophones, 30% anglophones et 10% proviennent des autres groupes ethniques de la métropole. Nous avons vu que 77% des 198 dirigeants du CMTM sont d'origine ethnique française, ce qui est un phénomène décisif pour l'histoire du mouvement ouvrier au Québec, dans la mesure où ce fait a été sous-estimé dans l'historiographie. Le plus puissant des conseils des métiers et du travail au Canada est donc dirigé par une élite syndicale francophone, dans un contexte où tout indique le contraire: Montréal est une ville bilingue, les anglophones dominent les affaires, les syndicats internationaux sont d'origine américaine, bref, tout prédispose à ce que les dirigeants du CMTM soient majoritairement d'origine ethnique canadienne-anglaise ou, à tout le moins, que les francophones ne soient pas si nombreux dans les postes de direction. Le tableau 4 constitue le bilan global de notre enquête sur l'origine ethnique des dirigeants des syndicats internationaux affiliés à la FAT et/ou au CMTC à Montréal<sup>51</sup>.

Il ressort que 6 dirigeants sur 10 sont Canadiens français, que 3 sur 10 sont Canadiens anglais et qu'un sur dix est Canadien d'origine juive, italienne, grecque ou autre. Cette composition ethnique correspond assez bien à celle de la ville de Montréal au cours de ces années,

<sup>50</sup> Canada, Ministère du Travail, Cartes de déclaration d'effectifs par les syndicats locaux, 1935-1957; les données pour les années 1942 et 1957 sont manquantes. Voir également l'annuaire du ministère fédéral du Travail, *Organisation ouvrière au Canada*, qui publie les noms des syndicats locaux et de leurs dirigeants mais qui ne donne pas les effectifs de chaque syndicat local; voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, «Notes méthodologiques sur la cueillette, le traitement et l'interprétation des données», 555-567.

<sup>51</sup> Nous avons retenu les 14 années suivantes pour fin de compilation: 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1949, 1951, 1953 et 1955. Nous avons compilé les déclarations de 1705 syndicats-année; nous n'avons pas les noms de 32 présidents, de 30 secrétaires et de 393 agents d'affaires, car plusieurs syndicats n'avaient pas d'agent d'affaires ou ne déclaraient pas le nom de ce dernier ni de leur trésorier.



**TABLEAU 4**  
**Répartition des dirigeants des syndicats internationaux à Montréal selon l'origine ethnique, entre 1937 et 1955 (années choisies)**

Origine ethnique	Président		Secrétaire		Agent d'affaires	
	N*	%	N	%	N	%
canadienne-française	952	57	1 046	62	771	59
canadienne-anglaise	568	34	458	27	406	31
autre	153	9	171	10	135	10
<b>TOTAL</b>	<b>1 673</b>	<b>100</b>	<b>1 675</b>	<b>100</b>	<b>1 312</b>	<b>100</b>

\*Note: il s'agit ici du nombre total d'individus-années, et non du nombre absolu d'individus.

Source: Ottawa, Ministère du Travail, cartes de déclaration d'effectifs par les syndicats locaux; classification des dirigeants selon leur origine ethnique par l'auteur.

sauf que la catégorie des dirigeants canadiens-anglais est surreprésentée, ce qui s'explique de deux façons: les ouvriers canadiens-anglais se constituent des syndicats représentatifs dans les métiers qu'ils dominent ou qui leur sont accessibles. De plus, les syndicats internationaux dédoublent parfois les structures afin de regrouper les francophones et les anglophones dans des locaux séparés, ce qui facilite le fonctionnement interne: cette pratique est courante dans le vêtement, chez les typographes, dans la construction. Ceci a pour effet d'augmenter le nombre de syndicats à direction anglophone. Nous croyons que si nous avions pu tenir compte de la composition ethnique des effectifs syndicaux, nous serions probablement arrivés à la conclusion que les dirigeants d'origine ethnique canadienne-française à Montréal représentent environ 70% des syndiqués du CMTM. D'autre part, les allophones, sauf lorsqu'ils sont dans des sections syndicales qui leur sont réservées (tailleurs juifs, maçons italiens, etc.), ont probablement moins tendance à revendiquer des postes de direction syndicale dans des syndicats dominés par des francophones ou des anglophones. C'est là un facteur que nous n'avons pu mesurer, faute de monographies sur des syndicats multiethniques locaux, mais qui joue certainement en faveur d'une légère surreprésentation des Canadiens anglais et des Canadiens français, établis depuis plus longtemps à Montréal.

Par contre, nous avons cherché à savoir si l'ethnie joue un rôle dans la composition des exécutifs syndicaux: les francophones ont-ils tendance à se regrouper entre eux? Que se passe-t-il lorsque le président est allophone? Les autres dirigeants le sont-ils également, et dans quelle proportion? Pour répondre à ces questions, nous sommes parti de l'hypothèse que le choix du président joue un rôle majeur dans le choix des autres dirigeants syndicaux. Le tableau 5 est donc construit à partir de cette hypothèse et il cherche à vérifier ce qui se passe dans le cas des secrétaires et des agents d'affaires lorsque le président est d'origine canadienne-française, canadienne-anglaise ou d'une autre origine.

**TABLEAU 5**  
**Modèle de composition des exécutifs des syndicats internationaux de Montréal selon**  
**l'origine ethnique du président, 1935-1955**

Origine du président		Secrétaire			Agent d'affaires		
		can.-fr.	can.-angl.	autre	can.-fr.	can.-angl.	autre
can.-française	N	746	148	45	581	168	37
	%	(80)	(15)	(5)	(74)	(21)	(5)
can.-anglaise	N	234	283	44	134	218	30
	%	(42)	(50)	(8)	(35)	(57)	(8)
autre	N	48	22	82	49	18	67
	%	(32)	(14)	(54)	(37)	(13)	(50)

Source: Ottawa, Ministère du Travail, cartes de déclaration d'effectifs par les syndicats locaux; classification des dirigeants selon leur origine ethnique par l'auteur.

Ainsi donc, lorsque le président est d'origine canadienne-française, ce qui se produit 6 fois sur 10, les autres dirigeants sont francophones dans une proportion de 80% pour les secrétaires et de 74% pour les agents d'affaires. Ce qui veut dire que 45% de nos 1 673 syndicats-année sont dirigés exclusivement par des Canadiens français. Une tranche de 11% a un président canadien-français mais au moins un dirigeant d'une autre origine ethnique. Par ailleurs, 17% des syndicats ont une direction exclusivement d'origine canadienne-anglaise et seulement 5% des syndicats ont une direction exclusivement d'une «autre» origine. En somme, les deux tiers des syndicats ont des dirigeants d'une même origine ethnique et un tiers ont des dirigeants d'origine ethnique différente. Il y a donc deux modèles de composition des exécutifs syndicaux: un modèle majoritaire, que nous qualifierons «d'uniformisation», qui tend à regrouper des dirigeants de même origine ethnique, et un modèle dit de «complémentarité», qui tend à regrouper des dirigeants d'origines ethniques différentes. Le modèle majoritaire est surtout le fait de syndicats francophones. Le modèle minoritaire indique toutefois une forte tendance à composer des exécutifs multiethniques afin de refléter la composition du syndicat local ou afin de faire une place à l'une ou l'autre des minorités ethniques à la direction du syndicat. On peut voir là un facteur de cohabitation multiethnique, voire d'intégration culturelle non négligeable dans la société montréalaise en pleine mutation des années quarante et cinquante.

Plusieurs de ces dirigeants, en accumulant de nombreuses années d'expérience à la tête de leur syndicat, font alors partie de l'élite des syndicats internationaux à Montréal. Nous avons donc conservé, parmi les présidents et les secrétaires de syndicats locaux, une liste de 143 de ces dirigeants qui comptaient 6 années et plus d'ancienneté à leur poste. De même, nous avons retenu les noms de 97 agents d'affaires. Or, sur les 143 dirigeants, 43 occupent d'autres fonctions de direction, ailleurs

que dans leur syndicat local, soit 30% du total. Parmi les agents d'affaires, la proportion est plus élevée: 48 sur 97, soit 49%, occupent d'autres fonctions. Ce qui nous donne un total de 91 dirigeants à ajouter à notre liste de 33 dirigeants du CMTM.

#### ***E - LES DÉLÉGUÉS MONTRÉALAIS AUX CONGRÈS DE LA FPTQ***

La FPTQ tient son congrès annuel à partir de 1937 et ce, jusqu'à la fusion avec la Fédération des syndicats industriels du Québec (FUIQ) en 1957. C'est l'occasion, pour les délégués qui représentent les principaux syndicats internationaux de la province, de faire le point sur l'année écoulée et de débattre des grandes orientations du mouvement pour l'année à venir. Nous croyons que la présence à ce congrès est un indice du pouvoir de représentation et d'orientation que peut détenir un individu dans le mouvement syndical, particulièrement lorsque cet individu accumule les années de présence. Nous avons recensé les présences à 8 congrès de la FPTQ. Les années suivantes ont été choisies selon les sources disponibles: 1937, 1938, 1942, 1943, 1948, 1951, 1952 et 1955. Il ne se passe jamais plus de 5 ans entre deux congrès retenus, de sorte que notre échantillon est valable et il nous permet d'évaluer le phénomène des présences au congrès sur une période de près de 20 ans.

Comme on peut le constater à la lecture du tableau 6, Montréal domine largement la composition des congrès de la FPTQ du début à la fin, et le phénomène va en s'accroissant vers la fin de la période. Sur 2 079 délégués à ces 8 congrès, 1 418 proviennent des syndicats de Montréal, soit une proportion de 68,2%. Les hommes représentent plus de 90% des délégués montréalais, qui sont par ailleurs francophones à 72,3%, anglophones à 14,2% et qui proviennent d'une autre origine ethnique dans une proportion de 13,5%. On notera que la proportion de francophones est en croissance continue, passant de 54% en 1937 à 76% en 1955: ce dernier chiffre correspond à peu près à la proportion de francophones dans la population québécoise.

Pour les fins de notre analyse de l'élite syndicale, nous avons adopté le critère de sélection suivant: sur les 981 individus de Montréal que nous avons recensés, nous avons retenu les délégués qui avaient assisté à au moins trois congrès de la FPTQ, comme indice d'un certain pouvoir de représentation et de décision à l'intérieur des syndicats internationaux. Ce qui nous donne 117 délégués, dont 56 occupaient au moins un poste de direction dans un syndicat ou au CMTM: ce sont ces derniers que nous avons conservés dans la composition de l'élite syndicale.

#### ***F - LES AUTRES DIRIGEANTS DU MOUVEMENT***

Nous pouvons ajouter à cette liste les noms d'une trentaine d'autres éminents dirigeants des syndicats internationaux à Montréal dont cer-

**TABLEAU 6**  
**Lieu d'origine, sexe et origine ethnique des délégués aux congrès de la FPTQ**  
**(années choisies)**

Année	Nombre total de délégués	Délégués de Mtl		Hommes		Femmes		Origine can.-fr.		Origine can.-angl.		Autre origine	
		n	% <sup>a</sup>	n <sup>b</sup>	% <sup>c</sup>	n <sup>b</sup>	% <sup>c</sup>	n <sup>b</sup>	% <sup>c</sup>	n <sup>b</sup>	% <sup>c</sup>	n <sup>b</sup>	% <sup>c</sup>
1937	124	65	52	58	89	5	8	35	54	10	15	18	28
1938	154	101	70	94	95	5	5	66	66	24	24	9	9
1942	158	107	68	99	93	8	7	73	68	12	11	22	20
1943	194	156	80	125	80	31	20	94	60	33	21	29	19
1948	459	313	68	270	86	43	14	235	75	39	13	39	13
1951	295	186	63	173	93	13	7	147	78	23	12	17	9
1952	292	203	70	191	94	12	6	158	77	27	13	20	10
1955	403	287	72	265	92	22	8	217	76	33	12	37	13
TOTAL	2 079	1 418	68	1 275	90	139	10	1 025	72	201	14	191	14

<sup>a</sup> % = Montréal/ensemble du Québec.

<sup>b</sup> Pour 1937 et 1938, le sexe et l'origine ethnique de 2 délégués n'ont pu être établis.

<sup>c</sup> % calculés sur le total des délégués de Montréal.

Sources: Procès-verbaux des congrès de la FPTQ pour les années 1937, 1942, 1943, 1948 et 1955. *Le Monde ouvrier*, pour les années 1938, 1951 et 1952.

tains occupaient des postes au sein du CMTM et d'autres jouaient un rôle important dans le mouvement syndical, par exemple dans les instances telles que la FPTQ ou le CMTC, ou dans la fonction publique provinciale et fédérale ou comme conseillers municipaux du CMTM<sup>52</sup>. Les Joseph Ainey, Elphège Beaudoin, Ben Drolet, Victor Francoeur, Frank Hall, Édouard Larose, Maurice Silcoff et Victor Trudeau, pour ne nommer que ceux-là, sont des militants de longue date, qui ont marqué l'évolution des syndicats internationaux et ils prennent une bonne place dans cette élite syndicale.

## G - SYNTHÈSE

Lorsque l'on procède à un recouplement de nos données, on obtient les résultats suivants: à partir des listes de dirigeants et des agents d'affaires des syndicats, des dirigeants du CMTM, des conseillers municipaux, des délégués aux congrès de la FPTQ et des dirigeants des instances supérieures du mouvement syndical, nous sommes en mesure de retenir les noms des dirigeants qui font partie de ce que nous appelons l'élite syndicale des syndicats internationaux de Montréal au cours des années 1937-1957. Le critère final que nous avons retenu est le suivant:

<sup>52</sup> Voir Bernard Dionne, *Les «unions internationales»*, en annexe, la liste complète des dirigeants ainsi que de leurs principales fonctions dans le mouvement syndical.

ces dirigeants doivent cumuler des fonctions de pouvoir et des fonctions de représentation dans au moins deux de ces catégories. Nous avons donc mis de côté les simples présidents ou secrétaires de syndicat qui ne sont jamais délégués au congrès de la FPTQ ou qui n'occupent pas de poste de direction au CMTM; de même, nous n'avons pas retenu les noms des dirigeants du CMTM qui n'occupaient pas en même temps une fonction de direction dans leur syndicat respectif. Le tableau 7 donne les résultats de notre recherche.

Nous avons donc conservé les noms de 105 individus qui cumulent des postes à la direction des syndicats internationaux, à la tête du CMTM et dans les autres instances du mouvement syndical au Québec et au Canada. Il n'y a qu'une femme dans le groupe sélect de l'élite des syndicats internationaux. Les résultats de notre enquête confirment les chiffres que nous obtenions plus haut concernant l'origine ethnique des dirigeants, puisque 82 membres de l'élite sur 105 (78%) sont d'origine ethnique canadienne-française, les Canadiens anglais comptant 18 membres (17%) et ceux des autres groupes, 5 (5%). La figure 4 fait le point sur la répartition ethnique des dirigeants du CMTM, des syndicats internationaux, des délégués à la FPTQ et des membres de cette élite de 105 dirigeants.

La comparaison entre ces quatre groupes de dirigeants nous apprend que les francophones ne représentent que 60% des dirigeants des syn-

**TABLEAU 7**  
Élite des syndicats internationaux à Montréal, 1937-1957

Nombre absolu	Types de dirigeants	Nombre de dirigeants retenus		
		1ère sélection	2e sélection <sup>a</sup>	3e sélection <sup>b</sup>
198	Dirigeants du CMTM	33	33	33
702	Présidents d'un syndicat	143	43	51
692	Secrétaires d'un syndicat			
436	Agents d'affaires	95	48	
10	Conseillers municipaux	10	10	0
31	Dirigeants des instances sup.	31	21	21
2 069	Total			105

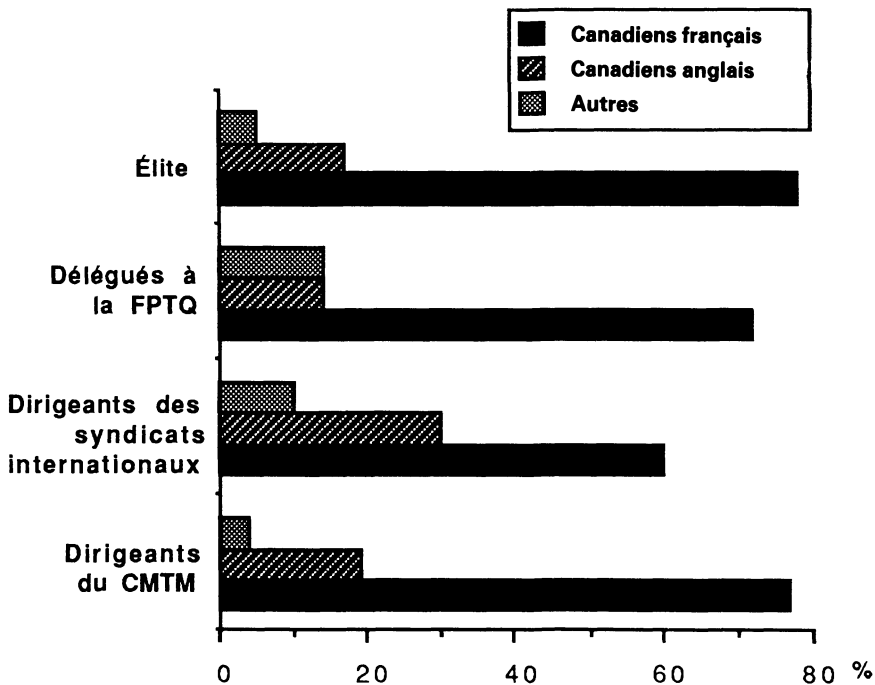
<sup>a</sup> La première sélection tient compte du nombre d'années à la direction, la seconde, du cumul des postes de direction.

<sup>b</sup> Nous avons d'abord retenu les 33 dirigeants du CMTM, auxquels nous avons ajouté 51 présidents et secrétaires, et 21 autres dirigeants des instances supérieures du mouvement syndical, qui ne faisaient pas partie du groupe de 33; les 10 conseillers municipaux en font partie, ce qui explique que nous n'avons pas ajouté leur nombre au total de 105 membres de l'élite.

dicats internationaux (agents d'affaires, présidents et secrétaires), ce qui correspond en gros à la proportion de francophones dans la population montréalaise de 1931 à 1961. Toutefois, les francophones constituent 77% des dirigeants du CMTM, 72% des délégués aux congrès de la FPTQ et 78% de l'élite des syndicats internationaux à Montréal, ce qui est une performance remarquable. On peut donc en conclure que les niveaux supérieurs de pouvoir sont occupés par des francophones.

Tous ces dirigeants constituent ensemble une élite au sens plein du terme, car ils monopolisent le pouvoir et entretiennent des relations entre eux au sein de nombreux organismes intermédiaires: comités permanents ou *ad hoc* du CMTM, conseils de districts des syndicats de la construction, de l'imprimerie, des charpentiers-menuisiers, des métallurgistes. Ils représentent le Conseil et les syndicats internationaux auprès des autorités municipales et provinciales. Ils assistent aux congrès de

**FIGURE 4**  
Répartition ethnique de l'élite des syndicats internationaux, des délégués aux congrès de la FPTQ, des dirigeants du CMTM et des syndicats internationaux locaux à Montréal, 1937-1957.



la FPTQ et du CMTC, voire de la FAT. Ils militent également au sein d'organismes de pression, ligues de consommateurs, congrès de la jeunesse, comité des droits de l'homme, comité contre l'intolérance raciale, comités sur le logement, comités pour un métro à Montréal, etc. Ils représentent également les syndicats et les travailleurs montréalais ou encore ils accèdent, après leur carrière syndicale, à des postes au sein d'organismes publics et parapublics: commission des relations ouvrières, commission du salaire minimum, bureau régional du travail en temps de guerre, ministères fédéral et provincial du Travail, etc. Ce sont eux qui déterminent l'attitude à prendre lorsque les syndicats internationaux sont attaqués, au sein du mouvement ouvrier comme à l'extérieur de celui-ci.

### *CONCLUSION*

On ne saurait trop insister sur l'importance des données que nous avons recueillies pour l'analyse de la classe ouvrière montréalaise au vingtième siècle. Elles nous indiquent, en effet, que celle-ci était multiethnique, certes, mais que sa composante canadienne-française s'est imposée à la tête des syndicats internationaux et, surtout, du CMTM, qui constituaient justement le coeur du mouvement syndical à Montréal. Des centaines d'ouvriers francophones sont devenus des organisateurs, des agents d'affaires et des présidents de syndicats, occupant ainsi des postes clefs dans le mouvement syndical, voire dans la fonction publique et dans certains partis politiques. C'est en ce sens que nous en venons à la conclusion que le CMTM a été un instrument de promotion sociale pour la classe ouvrière canadienne-française de Montréal.

Cette conclusion prend tout son sens lorsque nous la mettons en relation avec l'évolution et l'importance des effectifs syndicaux du CMTM. En effet, le caractère dominant du Conseil ressort avec force des résultats de notre enquête: nous avons vu qu'au cours de la période étudiée, il représente 57,5% des travailleurs syndiqués de Montréal, tandis que le CTM et le CCSNM n'en rassemblent respectivement que 15,4% et 15%. Si l'on tient compte des syndicats affiliés au CMTC ou à la FAT et qui, pour une raison ou une autre, choisissent de ne pas s'affilier au CMTM, on constate que 6 syndiqués sur 10 font partie du bloc FAT-CMTC-CMTM. Le CMTM regroupe donc plus du double des effectifs des deux autres conseils. De plus, un examen de la composition du CMTM nous révèle qu'il regroupait davantage de syndicats industriels que de syndicats de métier et que ces deux modèles organisationnels cohabitaient relativement bien ensemble. Les dirigeants de ces syndicats, majoritairement francophones, contrôlaient le CMTM et la FPTQ, et ils formaient une élite qui représentait et exprimait les intérêts de la classe ouvrière multiethnique montréalaise.

En somme, le travail de déblayage que nous avons effectué permet maintenant de repenser le rôle et la nature des syndicats internationaux au Québec. Loin d'être monolithique dans sa composition, ce mouvement représentait toutes les couches de la classe ouvrière, contrairement aux syndicats catholiques qui ne cherchaient pas à regrouper les travailleurs juifs et canadiens-anglais, notamment, en raison d'une pratique syndicale teintée au départ de ségrégation religieuse et ethnique. Les syndicats internationaux à Montréal constituent le coeur du mouvement ouvrier québécois, ils sont au moins autant québécois que les syndicats catholiques, et il faudra bien en poursuivre l'étude, pour peu que l'on veuille comprendre la relation particulière que les travailleurs québécois entretenaient face au syndicalisme.